#  FLASH INFOS ST VAAST EN Cis.

**AGIR ET VIVRE ENSEMBLE**

Depuis quelques mois , nous recevons de nombreux messages et remarques concernant la propreté du village. Malgré l’investissement consenti en terme de poubelles et Cani-crottes, force est de constater qu’ à certains endroits apparaissent des déchets de toutes sortes alors même que les poubelles sont à côté.

De plus, concernant les mauvaises herbes le long des trottoirs et caniveaux, nous vous rappelons que l’employé communal ne peut assurer seul l’entretien sans le concours des concitoyens. En effet , chaque riverain qu’il soit locataire ou propriétaire est tenu de nettoyer son trottoir attenant à son habitation.

La commune se charge, en ce qui la concerne de nettoyer la voirie et les espaces publics.

Nous vous informons que par *arrêté municipal du 1er juin 2021*, l’ attention est donnée sur les devoirs de chaque riverain concernant des trottoirs situés devant votre habitation :

* Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus de nettoyer ou de faire nettoyer les trottoirs attenants à leur propriété sur toute la longueur : neige , verglas, déjections canines, entretien des végétaux, abandon d’objets ou déchets.
* Les riverains sont tenus également d’entretenir et de tailler les haies et les arbres qui bordent leur propriété (ou maison secondaire) en limite de voirie afin d’assurer une circulation aisée des piétons sur l’espace public et les trottoirs.
* Nous vous rappelons également que les horaires de travaux de jardinage (tondeuse, motoculture, tronçonneuse …) sont réglementés :
* **Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**
* **Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**
* **Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h**

**Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.**

Vous pouvez retrouver l’intégralité de cet arrêté municipal en mairie ou sur le site internet : [www.saintvaastencambresis.fr](http://www.saintvaastencambresis.fr) (onglet : arrêté municipal).

**Comptant sur le civisme de chacun afin que notre village soit le plus agréable pour tous !**

Juillet 2021